

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 33

Artikel: Glanures : sur le vélocipède et les vélocipédistes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Glanures

sur le *vélo*cipède et les *vélo*cipédistes.

Si nous en croyons un journal français, l'invention du *vélo*cipède remonterait à la fin du siècle dernier, mais les conditions dans lesquelles il existait n'étaient guère de nature à en assurer le succès. C'était une lourde machine en bois ; pour la faire avancer, il fallait poser, tous les quatre ou cinq mètres, les pieds sur le sol et faire deux ou trois pas, de manière à donner une impulsion à l'appareil.

Une semblable machine ne pouvait pas gagner la faveur publique ; aussi, pendant longtemps, il n'en fut plus question. Mais, en 1849, un pari, dont les journaux parlèrent, rappela l'attention sur le *vélo*cipède. Un sportsman habitant Lacapelle-Biron, petite commune du département de Lot-et-Garonne, M. Austruy, s'était engagé à parcourir cinquante kilomètres en quatre heures, monté sur une machine de sa fabrication qui n'était autre qu'un *vélo*cipède. L'appareil avait des roues de même diamètre, mais la transmission du mouvement s'effectuait de la même manière que dans les machines actuellement en usage. M. Austruy gagna son pari et son *vélo*cipède fut bientôt cité dans son département et dans les départements limitrophes comme une nouvelle merveille.

C'est donc à M. Austruy que le monde du sport est redevable, sinon de l'invention, du moins de la résurrection du *vélo*cipède et des perfectionnements qui le rendirent pratique. Le procès-verbal du pari existe encore ; il est conservé à la bibliothèque d'Agen, où l'on a pour lui le respect dû aux documents originaux de l'histoire.

Plus tard, nous voyons le *vélo*cipède utilisé dans la vie pratique. Vers 1872, à Paris, des *vélo*cipédistes s'organisèrent en brigades pour porter les dépêches de la Bourse au bureau central des télégraphes, rue Grenelle. Cette institution dura jusqu'à la fin de 1875. La distance à parcourir était d'à peu près six kilomètres. Le trajet, y compris le temps d'expédier les dépêches, était de vingt-

cinq minutes, et le *veloceman* touchait 2 fr. 50 par course.

Pendant le procès du maréchal Bazaine, à Versailles, quelques journaux employaient des *vélo*cipédistes. La distance, qui est de vingt kilomètres de Versailles à Paris, était parcourue en quarante-cinq minutes, et la course était payée vingt-cinq francs.

Le premier grand concours international de *velocemen* eut lieu à Paris, dans le Jardin des Tuileries, pendant l'Exposition de géographie de 1875. Les Anglais remportèrent le premier prix.

Dès cette époque, ce genre d'exercice fit des progrès rapides. On vit des *velocemen* aussi à l'aise sur leur monture qu'un écuyer de cirque sur son cheval favori, et qui, sans crainte de perdre l'équilibre, jonglaient des deux mains avec trois ou quatre balles ; d'autres jouaient du violon ou de l'accordéon, ou se tenaient debout sur la selle exiguë, et même se dressaient les pieds en l'air et les mains appuyées sur la barre du gouvernail, tandis que le *vélo*cipède continuait de rouler par la vitesse acquise.

Un jour, après les luttes de vitesse, on imagina les courses de lenteur, comme fiche de consolation pour ceux qui ne parvenaient jamais à décrocher le moindre prix dans les premières. Il arriva que ce furent les lauréats de la vitesse qui gagnèrent encore le prix de lenteur. On croyait avoir voulu jouer à qui perd gagne, mais l'on s'était aperçu aussitôt qu'il faut beaucoup plus d'habileté pour conserver l'équilibre avec une allure de marche solennelle que pour exécuter une course de vent soufflant en tempête. L'extrême lenteur est la pierre d'achoppement de la *vélo*cipédie ; elle est en même temps la pierre de touche de son art.

La *vélo*cipédie, primitivement défendue dans le centre de Paris, est actuellement tolérée partout, sauf dans l'avenue de Longchamp, de 10 h. du matin à 4 h. du soir. Mais en cas de collision, le *vélo*cipédiste n'est point fondé à réclamer une indemnité pour ses blessures ou le

bris de son instrument ; bien au contraire, on le considère toujours comme l'auteur de l'accident, et on le condamne comme tel, suivant la législation appliquée aux fiacres.

On sait que depuis quelques années le *vélo*cipède fait partie du matériel des armées. Chez nous, nous en avons vu une des premières expériences au rassemblement de troupes de l'année dernière.

C'est en 1881 que, pour la première fois, le *vélo*cipédiste a figuré dans les troupes anglaises ; mais malgré quelques tentatives heureuses, on renonça à se servir de *vélo*cipédistes en tant que combattants. Ils ne furent plus utilisés que comme éclaireurs ou porteurs de dépêches.

En Autriche, leur mission consiste, en temps de guerre, à aller porter des secours aux blessés. Sur leur bicycle est attachée une boîte de secours.

En Italie, ils ne sont guère employés dans l'armée que pour le transport des ordres ou des dépêches. Il en est de même en Allemagne.

En France, la *vélo*cipédie militaire a fait sa première apparition aux grandes manœuvres de 1886. On s'en sert pour le transport des ordres et de la correspondance du général au cours même de l'action. Dans le combat, l'action du *vélo*cipédiste est la correspondance de la première ligne à la seconde, et de la deuxième à la troisième. Dans chaque régiment d'infanterie, un peloton de soldats composé de 10 hommes, commandés par un sous-officier, est exercé au *vélo*cipède.

L'instrument en usage depuis 1887 est la bicyclette.

Sous le pseudonyme de Poëdealus, un *vélo*cipédiste convaincu a consacré un poème au *vélo*, dans lequel on trouve la note gaie, humoristique, voire la note patriotique. Exemple :

Désormais s'ouvre à ta valeur
Une piste digne d'envie ;
Tu peux tomber au champ d'honneur,
Tu peux vaincre pour la patrie.

Plus vite qu'un coursier sans frein,
Voici que, bravant les mitrailles,
Tu portes l'ordre qui soudain
Change la face des batailles.

Dès que la trompette, là-bas,
Sonnera la charge guerrière,
O vélo, tu nous porteras
Comme une flèche à la frontière.

Nous sommes bien loin du temps où
Cham appelait un vélocipédiste « un
imbécile à roulettes. »

Curiosités historiques.

Le butin de Grandson et le diamant de Charles-le-Téméraire. Le Juif de Neuchâtel, etc.

Le groupe important qui, dans le grand cortège historique de Berne, sera consacré au souvenir des guerres de Bourgogne et aux vaillants héros de Grandson et de Morat, nous donne l'occasion de publier les intéressants détails qui suivent :

« Dès que la nouvelle de la victoire de Grandson parvint à Neuchâtel, un Juif qui habitait cette ville, le seul de sa race paraît-il, car les procès-verbaux de la Diète le nomment « le Juif de Neuchâtel », accourut sur le champ de bataille pour y faire un peu de commerce. Il réussit à acheter des soldats une grande quantité d'argenterie et d'autres objets de valeur provenant du camp du duc. Les Confédérés en ayant eu vent, chargèrent les députés bernois à la Diète de Lucerne, du 6 avril 1476, de rechercher cet homme et de reprendre ce qu'il avait acquis pour le faire rentrer dans la masse commune, qui devait être partagée plus tard entre les vainqueurs.

La même mesure fut prise à l'égard d'un autre Juif de Balmoos (Berne), qui avait fait de semblables achats, à Neuchâtel, aux Volontaires de ce pays. Mais les Juifs ne furent pas les seuls à se livrer à ce petit commerce assez lucratif ; le comte de Valengin lui-même, Jean III d'Arberg, trouvant l'occasion favorable pour orner son château et enrichir son mobilier assez peu luxueux, se procura aussi auprès des Volontaires et d'autres beaucoup de choses précieuses de même origine. Les députés de Berne reçurent l'ordre de s'assurer si le fait était certain et, dans ce cas, de reprendre le tout.

Le cahier des délibérations de la Diète (recès) nous donne la liste des objets de prix trouvés dans le camp et ayant appartenu au duc de Bourgogne ; nous y voyons entr'autres : « Un siège magnifié, doré, que l'on prétendait en or, mais à tort ; une pierre précieuse montée en or ; c'est un gros diamant avec deux grosses perles ; on estime la pierre telle qu'elle est montée à 20,000 florins (50,000 fr.) »

Cette pierre précieuse paraît avoir été

trouvée par un jeune garçon de Zug auquel on donna dix florins de récompense.

La vente de ce diamant préoccupa beaucoup les Confédérés ; il en est question à plusieurs reprises dans les Diètes. En avril 1476 déjà, on décide de faire venir de Strasbourg, de Bâle, de Berne et de Zurich des orfèvres pour évaluer les pierres précieuses, les bijoux, etc., et donner leur avis sur le meilleur parti qu'on en pourrait tirer.

Le 15 mai, au moment même où le duc Charles réunit une puissante armée, et s'apprête à venger sa défaite de Grandson, on discute sur ce que l'on fera du « siège » et du diamant ; quelques mois plus tard, nouvelle discussion pour savoir « si on enverra le diamant au duc de Milan ou si on le vendra ailleurs, ou enfin ce qu'on en fera. »

En janvier 1477, la Diète décide de le céder pour 20,000 florins et, si tous sont d'accord, de charger les députés qui se rendent à Camrach (Chambéry) de le vendre à ce prix aux Lyonnais. Ce projet de vente n'ayant pas abouti, la Diète entre en négociations avec un certain Hans Irme, de Bâle, qui offre de placer le diamant, à ses frais, pour 20,000 florins, mais à la condition que s'il peut en obtenir davantage la différence sera partagée entre lui et les Confédérés ; le 14 avril 1477, on lui écrit que le diamant est vendu. Il paraît l'avoir été, par l'entremise de Irme, à la duchesse de Milan ; du moins, dans une Diète postérieure (mai), cette princesse demande que l'on fasse accompagner ses messagers qui apportent l'argent, et c'est Irme qui est chargé de cette mission.

Si ce diamant est le célèbre *Sancy*, comme il y a tout lieu de le croire d'après le prix auquel il est évalué (au XVII^e siècle, on estimait le *Sancy* à 100,000 francs ; ces deux évaluations concordent assez si l'on tient compte de la différence de la valeur de l'argent), la légende qui le fait trouver par un soldat et vendre par lui à un prêtre pour un florin tomberait comme tant d'autres légendes semblables. »

(Extrait d'un article de Ch. CHATELAIN, dans le *Musée neuchâtelois*.)

UNE BELLE VUE

Tout le monde connaît l'Anglais qui voyageait pour « l'accident » et qu'on eut tant de peine à consoler, non pas du chagrin qu'aurait pu lui causer la mort des nombreuses victimes écrasées par le train déraillé, mais « du extrême mélédresse » qu'il avait eu de manquer, seulement de quelques heures, un si beau spectacle.

Sir James Hower ne demandait pas, lui, de satisfaction aussi tragique ; il voyageait pour un objet beaucoup plus riant, « pour l'émotion d'amour »... Je m'explique : Sir James était arrivé à l'âge où sa famille désirait le marier, et sir James s'était dit qu'il n'épouserait jamais que la femme prédes-

tinée dont le regard, à la première vue, le fascinerait, le subjuguait, l'électrifierait. Il voulait un coup en plein estomac, une sensation subite, inattendue, renversante, qui le jetterait palpitant aux pieds de son idéal... Sir James était possesseur d'une fortune considérable, du titre de baronnet et d'un cœur absolument vide. Il était beau cavalier, grand, blond, fortement constitué : c'était le Saxon-Normand dans toute sa brillante nature ; seulement son œil était fixe et rêveur, sa bouche sans sourire ; il paraissait incapable de s'intéresser à quoi que ce soit au monde. Certes, les brillantes qualités de sa race étaient en lui, mais elles y étaient à l'état latent et comme engourdis jusqu'au réveil de son cœur.

Son précepteur, le révérend docteur Harris-Steford, lui avait patiemment fait terminer ses études à l'Université de Cambridge, et maintenant il était devenu son compagnon et son confident, s'il est possible d'appeler confident celui auquel on ne confie jamais rien. Le révérend savait que son élève devait se marier, qu'il voyageait par ordre de sa noble famille, en vue de chercher une femme à son goût ; il n'en demandait pas davantage.

Chaque fois que dans un compartiment de chemin de fer ou à l'hôtel, dans un repas de table d'hôte, il se trouvait une voyageuse dont l'âge flottait entre 18 et 30 ans, et dont les allures lui faisaient supposer une postulante aux honneurs de l'hyménée, ses yeux se fixaient avec une expression indéfinissable sur le visage de son élève. La physiologie du révérend était ordinairement somnolente et blême ; mais, dans ces occasions, il s'opérait sur tous ses traits une transformation si extraordinaire qu'il fallait l'avoir vue pour s'en faire une idée. Il pâlisait d'abord, puis un sourire béat apparaissait sur ses lèvres épaisses, son nez arrondi remuait visiblement, et c'est alors que commençait la métamorphose : le nez prenait des teintes successives variant depuis le vert glauque jusqu'au rouge vif ; les joues s'empourpraient peu à peu et arrivaient à cet aspect rubicond dont les fumées du vin estompent la face des buveurs (et Dieu sait pourtant que le pauvre homme ne buvait que de l'eau, comme membre militant de la Société des Teetotalers). Mais ce qui tenait du prodige, c'était le regard : jamais diamant aux feux du gaz, jamais étincelle électrique, jamais vrille, pas de vis, ou tire-bouchon d'acier poli miroitant au soleil, n'offrit ni une acuité ni un pétilement pareils. Ce regard eût causé à tout autre qu'à James Hower un insupportable agacement, la sensation d'un fer rouge ; mais le jeune Anglais le subissait avec un flegme immuable, et lorsqu'après quelques temps de cette muette fascination, les convenances permettaient enfin au zélé précepteur de s'approcher de son élève et de lui demander pour la centième fois s'il était arrivé au comble de ses vœux, il recevait toujours invariablement cette réponse décourageante : « J'éprouvé... rien du tout ». — Le révérend retournait à sa place en baissant la tête, et les symptômes d'agitation disparaissaient progressivement jusqu'à ce que le visage eût repris son ensemble terne et incolore.

Ils voyagèrent longtemps ainsi. Il advint cependant un jour que le précepteur reçut